

## Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 4 mai 2021

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT  
COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS  
2 TER rue Faillot  
BP 58  
89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de  
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :  
CONTROLE COMPLEMENTAIRE ARS

### COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00118280		Prélevé le : jeudi 29 avril 2021 à 14h46
Unité de gestion	0202	COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS	par : JULIE VEZIANO
Installation	UDI 000539	IRANCY	Type visite : AUD1
Point de surveillance	P 0000000539	CENTRE IRANCY	Type d'eau: T
Localisation exacte	MAIRIE / AGENCE POSTALE		Motif : CONTROLE COMPLEMENTAIRE ARS
Commune	IRANCY		

#### Analyse laboratoire

#### Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type del'analyse : NO3 Code SISE de l'analyse : 00117752 Référence laboratoire : LSE2104-57661

#### Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

#### PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates (en NO3)	64 mg/L		50,00		
-------------------	---------	--	-------	--	--

Direction de la Santé Publique  
Unité Territoriale Santé  
Environnement de l'Yonne

## Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00118280)

L'eau distribuée est non conforme vis à vis de la concentration en nitrates qui dépasse la norme de 50 mg/l. Dans l'immédiat, la population doit être informée et plus particulièrement les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois pour lesquels la consommation doit être proscrite. Des moyens visant à rendre l'eau conforme à la réglementation doivent être mis en place dans les meilleurs délais.

P/Le préfet,  
L'ingénieur d'études sanitaires,



**Bruno BARDOS**